

CTL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ECRET N° 95-307 du 18 Octobre 1995
Portant nominations-promotions et nominations
à titre exceptionnel, militaire et étranger
dans l'Ordre du Mérite du Bénin.

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- VU la décision n° 91-042/HCR/PT du 30 mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 mars 1991 ;
- VU la loi n° 86-010 du 26 février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi n° 87-017 du 21 septembre 1987 ;
- VU la loi n° 87-018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le décret n° 95-183 du 23 juin 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 91-76 du 10 mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU l'extrait du relevé des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du jeudi 30 mars 1995 ;

Sur proposition du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du jeudi 30 mars 1995 ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés et promus à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang du 04 Juillet 1995, les

./...

Officiers Français dont les noms suivent :

AU GRADE D'OFFICIERS

- Lieutenant-Colonel HURTEVENT Alain
- Chef de Bataillon d'ORANGE Yves
- Capitaine de Corvette VIGER Gérard-Pierre
- Lieutenant IZARD Gérard
- Lieutenant DESOLI José.

Article 2 : Sont nommés à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang du 04 Juillet 1995, les Sous-Officiers Français dont les noms suivent :

AU GRADE DE CHEVALIERS

- Adjudant-Chef STEINMETZ Jean-Michel
- Adjudant-Chef CASTELLO Jean-Pierre
- Adjudant-Chef BARBIER Bernard Emile
- Adjudant DELAUNAY Georges.

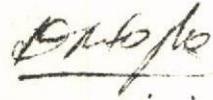
En reconnaissance du rôle appréciable qu'ils ont personnellement joué dans le renforcement des liens de coopération militaire entre la République Française et la République du Bénin.

./...

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

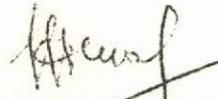
Fait à Cotonou, le 18 Octobre 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Nicéphore D. SOGLO

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - Ministères 20 - GCONB 30 - SGG 4 -
HAAC-CES 2 - MEPR 2 - Départements 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-
ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 1 - Intéressés 9.